

Comité de pilotage

Date : 10 décembre 2015

Participants : 13 cf. feuille d'émargement **en fin de doc**

Excusés: Cécile Calloud, Sabine Girard, Joachim Hirschler, David Gourdat

Secrétariat : Christine SEUX et Christian Larcher

Relevé des décisions

Transparence / Information: Fernand/Christine information

- ❖ Point sur la prochaine lettre d'info municipale > 30Min

Présentation de la maquette ; la distribution sera faite par des bénévoles, car la poste ne peut pas la faire dans les délais qui nous conviennent.

Lecture de l'éditorial : il faut le réduire.

Ajouter des articles faisant le point sur l'ancienne perception (Annie M) et sur le covoiturage (Vincent B).

Dossier ancienne perception : Annie/Christine décision

- ❖ Lecture du courrier du 4/12, de M. P. Labaune Président du Conseil Départemental concernant le refus de la demande du Fonds d'Action Foncière (FAF) : il a été motivé par le fait qu'il s'agirait davantage d'une opération de réhabilitation du patrimoine que d'une opération de construction de logements sociaux ...
- ❖ Suite à notre rencontre avec DAH, propositions de nouvelles orientations :
 - ◆ Un **projet de 4 villas** ossature bois de type T4 en location sur 9 ans, avec possibilité de vente aux locataires, et achat du foncier par DAH (50 000 €) est **validé par DAH et doit passer en commission logement en mars 2016**.
Compte tenu du désengagement du département sur les logements sociaux, qui passent de 250 à 200 par an, des contraintes budgétaires (réduction de 30% d'aide aux territoires en privilégiant les grandes communes) et du risque de changement de majorité de la région, **nous validons ce projet des 4 maisons** sur le terrain situé en-dessous de l'ancienne perception.
 - ◆ Pour l'ancienne perception, 2 scénarii sont envisageables ensuite :
Scénario 1 : 4 logements sociaux avec bail emphytéotique pour 2017. Acté
Scénario 2 : 2 logements sociaux et RDC 2 bureaux pour accueil de professionnels de santé avec bail emphytéotique et loyers garantis par la Commune. Nous attendons les propositions de DAH (en principe février 2016)
- ❖ Au Prieuré : projet de béguinage ou de logements « cœur de village » Le terrain serait cédé à l'euro symbolique avec bail emphytéotique. Un projet qui ne coûterait rien à la commune.
- ❖ L'ensemble Bouix : son crépi est en mauvais état, nous avons demandé une réhabilitation avec isolation extérieure.
- ❖ Ces projets sont à revoir aussi avec la commission sociale et un GAP ; les choix futurs devront se faire également en fonction des possibilités en termes de budget et de subventions
- ❖ La maison Gautheron est évoquée pour une réhabilitation avec location à un médecin dans la mesure où elle ne pose pas de problème d'accessibilité

Economie : Fernand/Vincent décision

>

- ❖ Proposition de MediaPlus, pour faire un tirage du plan de Saillans

Un contrat signé entre Mediaplus et l'ancienne municipalité court jusqu'en 2018, concrétisé par le panneau du Point Information. Suite au travail de la Commission Information sur un plan de la commune qu'ils pourraient utiliser, ils proposent d'ôter le panneau et d'éditer un nouveau plan pour Saillans (impression 1500 à 3000) gratuit en échange du panneau. S'assurer du contrat et de la convention avant de renouveler quoi que ce soit.

- ❖ Point sur le GAP signalétique information

Avec les acteurs économiques, ils travaillent sur une nouvelle signalétique : commerces, hébergements, et restaurants, et ont un projet de 3 totems « Saillans » présentant l'ensemble des prestations.

Jeunesse : Isabelle et Christine information

- ❖ En prévision de la suppression des 2 algécos : organisation du périscolaire et des TAP information
 - Vu le coût de location, de frais de chauffage et de compteurs, une négociation est en cours pour leur départ ; qui aura un coût (grue 4000 € + acheminement sur Lyon).
 - Les enfants de maternelle restent dans leur école. Les enfants de l'école élémentaire vont dans la salle d'atelier, le forum, la bibliothèque et le City Stade.
 - Le mobilier périscolaire appartenant à terme au SIVU sera en partie stocké à l'école et dispatché suivant les espaces disponibles.

Mairie : Christine décision

- ❖ Archives hors archives officielles mairie : point travail mené par un groupe de travail et demande de décision concernant des livres n'intéressant pas les archives départementales > 10Min décision
 - Un groupe de travail (C. Seux, C. Daumas et M. Azé) a découvert, listé 3 types de documents et demande un avis sur ce qu'il faut en faire :
 - des bulletins des lois depuis 1792, propriété de la mairie et qui n'intéressent pas les archives départementales. **Envisager leur vente.**
 - des livres de bibliothèque communale à partir de 1870 qui ne concernent pas Saillans, en lien avec le service des Archives de la médiathèque Départementale. **Envisager leur vente au plan local.**
 - des parchemins datant pour certains de 1200. En lien avec les archives départementales, **envisager leur conservation**, quitte à les voir partir.

Mairie : Sabine/Fernand décision

- ❖ Journée des vœux... s'arrêter sur la dénomination et les référents qui vont travailler avec CDS décision

Présentation d'une organisation pour le dimanche 31 janvier : 2h d'échanges suivi d'1h de pause, les vœux et pot de l'amitié. Principe validé

Une décoration simple de la salle avec photos, œuvres, avec demande d'aide pour la décoration et éventuelle projection d'un diaporama...

Les élus proposent un point de leurs commissions pour le 15 janvier.

Le nom retenu : Les vœux de la municipalité avec musique et vin chaud au balcon

Les référents sont Fernand et Vincent

Intercommunalité : Vincent/Agnès

- ❖ La sauvegarde de l'enfance : négociation entre communes solidaires sur un poste d'éducateur
- ❖ Le département a supprimé près de la moitié des postes d'éducateurs de prévention sur la Drôme malgré des manifestations sur tout le territoire. Le département propose de financer 1 seul poste de médiateur social, sans frais de structure avec 35 000 € contre 2,75 temps pleins auparavant. Les élus de Blacons, Piégros, Aouste, Saillans et le Secrétaire Général de Crest ont commencé à négocier pour maintenir 2 TP en participant financièrement et proposent plusieurs scénarii de financement.
- ❖ Saillans s'est positionné depuis le début de la mandature sur l'importance du service de sauvegarde, en rencontrant le directeur de la sauvegarde de l'enfance et les éducateurs. Nous déplorons fortement le désengagement du département et nous sommes conscients de l'importance de ce service mais dans le contexte financier (baisse des dotations, désengagement de l'Etat, de la Région et du département) nous n'avons pas la possibilité politique de le faire à hauteur de la somme demandée (pour Saillans plus de 9 000 €/an). On le regrette. Compte tenu de l'absence du budget prévisionnel (en cours de réalisation), nous ne pouvons pas préciser la somme. Nous demandons qu'une

participation financière soit demandée aux communes situées à l'ouest de Crest (Alex, Montoisson, Montmeyran...)
dont les jeunes fréquentent également les collèges de Crest.

Associations : Annie/David

Le Festival de la gratuité

décision

(Ce point est reporté)

AGENDA / Quelques dates à retenir pour la future semaine





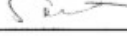

GAP illuminations Vendredi 11 et GAP salle des fêtes Samedi 12

9. Questions du public

Mots clefs

Exemples :

algécos, ancienne perception, DAH, périscolaire, vœux de la municipalité, sauvegarde de l'enfance, archives

Feuille d'émargement du CP						
Réunion du	comité de pilotage 10 - décembre 2015					
Date :	10/12/2015					
	NOM	Prénom				
1	BECCARO	Vincent				
2	BOUGARD	Isabelle				
3	GAUTHERON	Michel				
4	EDDEN	André				
5	SEUX	Christine				
6	KARAGIANNIS	Fernand				
7	KATTON	Alain				
8	POACH	Anne				
9	RAPPENBERG	Isa				
10						
11						
12						
13						
14						
	PUBLIC		Vous avez-vous déjà participé à un CP ?	Age	Sexe	
15	TEGHIL	Monique				
16	WACHET	Christiane				
17	DRAGAN	Remi				
18	HAMEL	Pierre S	professeur d'anglais			
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						